



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 93201

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant la réforme de l'orthographe prévue dans les nouveaux manuels scolaires dès la rentrée 2016. Pourquoi autoriser à bouleverser les règles de l'orthographe et de la langue française ? Car cette réforme de l'orthographe n'aboutira qu'à un véritable appauvrissement de la langue française dans les prochains manuels scolaires : les accents circonflexes sont amenés à disparaître, tout comme les traits d'union. De plus, l'orthographe de 2 400 mots va être modifiée afin de s'approcher de l'écriture phonétique voire sms. Cette simplification doit figurer dans les nouveaux manuels scolaires, autorisant donc à bouleverser les règles de l'orthographe et de la langue française. Les éditeurs de manuels scolaires préparent déjà la rentrée. En supprimant le latin et le grec dans le cadre de la réforme du collège, l'objectif était déjà de rendre difficile l'étude de l'étymologie des mots qui permet de comprendre l'histoire de notre langue et les raisons de telle ou telle orthographe. Il s'inquiète de l'appauvrissement de la langue française, de la régression et du nivellement par le bas systématique, alors que l'excellence devrait être promue, et demande à ce que des explications lui soient apportées pour justifier de telles décisions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93201

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2016](#), page 1418

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)